



## « DROIT ET PRATIQUE DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE »

COLLECTION TRAVAUX PLANETE SOCIAL \_ Paru le 23 janvier 2020

### 5 questions au Professeur Bernard Teyslié, président du comité scientifique

- 
1. L'ouvrage « Droit et pratique du comité social et économique » a été rédigé sous votre direction. Quel angle de traitement avez-vous choisi ?

L'ouvrage a été construit en partant non seulement du corpus législatif et réglementaire mais aussi des milliers d'accords conclus afin de mettre en place les comités sociaux et économiques. Cette approche se traduit notamment par la reproduction, en tête de chaque chapitre, des clauses les plus pertinentes puisées dans les accords conclus, en lien avec le sujet traité. Les analyses présentes dans chaque chapitre brassent en permanence normes légales et normes conventionnelles, ce qui leur donne beaucoup d'efficacité.

2. Quel bilan faut-il tirer des accords relatifs à la mise en place du CSE ?

Les négociateurs des accords conclus ont parfois pleinement utilisé les marges de manœuvre laissées par les textes. D'autres se montrent plus prudents. Les clauses des accords se résument alors souvent à la reproduction, à de faibles variantes près, des dispositions légales. Il est probable qu'une fois la mécanique du CSE mieux maîtrisée par les partenaires sociaux, ceux-ci feront un plus grand usage de la liberté qui leur est laissée.

L'ouvrage qui vient d'être publié dans la collection « Travaux » de Planète Social sera particulièrement utile à tous ceux qui ont encore à négocier des accords de mise en place de CSE mais aussi aux négociateurs d'avenants aux accords conclus.

3. Quelles améliorations et évolutions sont d'ores et déjà souhaitables ?

Certains textes, qui furent parfois rédigés de manière un peu précipitée, mériteraient quelques ajustements. Mais il en est aussi quelques-uns, au-delà du cercle précédent, qui posent des problèmes d'interprétation. D'où la seconde partie de l'ouvrage consacrée à une série de propositions à l'adresse du législateur et à l'adresse du juge. Des propositions d'ajustements législatifs sont adressées au premier. Au second est proposée, pour chaque texte posant difficulté, l'interprétation qui apparaît la plus pertinente.

4. Il s'agit d'un ouvrage collectif rédigé avec une équipe de professionnels. Quels sont leur profil et leur parcours ?



Les auteurs sont avocats, juristes d'entreprise ou d'organisation professionnelle. Une universitaire, Mademoiselle Dauxerre, a également participé à la rédaction de l'ouvrage et en a assuré la coordination. Le croisement des regards et des compétences a puissamment contribué à la richesse d'un ouvrage qui constitue une mine d'informations, de suggestions et de réflexions à l'adresse de tous ceux qui s'intéressent au droit et à la pratique du comité social et économique.

5. Cet ouvrage est publié dans la collection « Travaux » du cercle de réflexion Planète Social mais ce cercle de réflexion assure aussi la publication de thèses.

Les ouvrages publiés sous l'égide de Planète Social sont en effet de deux ordres. A côté de la collection « Travaux », existe une collection « Thèses » qui accueille chaque année deux ou trois thèses choisies parmi les meilleures thèses soutenues dans le champ du droit social, porteuses d'apports particulièrement pertinents pour la réflexion mais aussi pour l'action. Une vingtaine ont déjà été éditées couvrant des thèmes aussi divers que l'accord collectif de groupe, le traitement juridique des risques psychosociaux ou l'influence des normes supranationales sur le droit français du travail.

---

## LES AUTEURS

Mickaël d'Allende (Avocat Associé ALTANA), Damien Chatard (Avocat, CMS Francis Lefebvre Avocats), Lydie Dauxerre (Maître de conférences HDR, Paris II), Etienne Devaux (Resp. juridique et social, UIMM Eure), Geoffrey Gury (Avocat, Bredin Prat), Charles Guyon (juriste, UIMM), André-Franck Jover (Resp. affaires sociales, Infotel), Pierre Lopes (Avocat, Aguera Avocats), Vincent Manigot (Avocat, de Pardieu Brocca Mafféi), Victoria Piccoli (juriste en droit social), Steven Rioche (juriste, cabinet FIDERE).

## PLANÈTE SOCIAL

Créé en 2010 sous la forme d'un fonds de dotation, par le Groupe des Industries Métallurgiques, Planète Social est un cercle de réflexion, lieu de d'échanges, d'analyses et de propositions, dont l'ambition est de faire du social un instrument de compétitivité au service des entreprises. Attaché à la promotion d'une approche objectivée et équilibrée des relations de travail, il entend contribuer au débat au travers de publications et évènements, et soutient la recherche en assurant chaque année la publication de plusieurs thèses. Depuis 2019, le fonds décerne un Prix du Livre en Droit Social.

Pour en savoir plus sur Planète Social <http://www.planetesocial.fr/>

Prix de l'ouvrage : 48 € TTC (<https://boutique.lexisnexis.fr/>)

Contact Planète Social (Déléguée générale [alexandra.decoux@planetesocial.fr](mailto:alexandra.decoux@planetesocial.fr) Tel. : 07 82 59 71 71).